http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2224

HORAIRES D'APC MODIFIES

- Administratif - Informations pratiques - Divers -

Date de mise en ligne : vendredi 15 janvier 2021

Copyright © Ecole Primaire Henri Adam - Saint Avertin - Tous droits réservés

Suite aux nouvelles directives annoncées par le premier ministre, en date du 14 janvier 2021, la mairie renforcera ses règles sanitaires sur le temps de cantine.

Aussi, pour s'adapter à ces conditions d'accueil plus drastiques le midi, les enseignantes de cycle 2 dont leurs élèves déjeunent au premier service ont dû modifier les horaires d'Activités Pédagogiques Complémentaires.

Les APC auront lieu de 13 h 00 à 13 h 45 (au lieu de 11 h 30/12 h 15) **pour les classes de** :
- CP de Mmes APARICIO, MENANTEAU
- CP/CE1 de Mme HALIN
- CE1 de Mmes ARTHUR et PARELLE
- CE2 de Mme CHOCAT
Ce changement horaire prendra effet à partir du lundi 18 janvier, pour les élèves concernés.

En cas d'impossibilité de vous adapter à cette modification horaire, nous vous remercions d'indiquer sur le cahier de liaison de votre enfant que celui-ci ne pourra pas participer au temps d'APC programmé.

[http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-henri-adam-saint-avertin/local/cache-vignettes/L290xH174/apc2jpg-af0aaf0a-671cb.jpg]

Copyright © Ecole Primaire Henri Adam - Saint Avertin